

C.A.P. N°2 et N°3 du 03 février 2011

Situation actuelle :

- ✓ 1 vacance de poste à Villefort depuis le 1^{er} décembre 2010
- ✓ 1 départ de Florac au 1^{er} avril 2011, Mlle PERISSINOTO part dans le Gers
- ✓ 2 départs à la retraite :
 - Mme DELOR (RHL) le 7 mars 2011
 - Mme PAULAC (Marvejols) le 3 avril 2011
- ✓ 4 arrivées dans le département, 3 au 1^{er} avril et 1 au 1^{er} mai.
- ✓ 2 propositions de postes spécifiques au 1^{er} juillet, Villefort et Meyrueis.

Le projet de l'administration de mouvement de **mutation** des agents de catégories B et C s'établit comme suit :

- ✓ Mlle PEYRIC Marie-Agnès (AA) à Villefort à compter du 1^{er} avril
- ✓ Mme MARTEL Odile (C) à Marvejols à compter du 1^{er} avril
- ✓ M. REUGE Bruno (CP) à Florac à compter du 1^{er} avril
- ✓ M. SCHEIDECKER Denis (CP) à la TG (comptabilité) au 1^{er} mai.

Les représentants du personnel ont voté pour, après avoir souligné le fait que l'agent nommé à Villefort désirant se rapprocher d'Alès (30), la proposition de poste spécifique pour Génolhac (30) pourrait poser des difficultés à court terme à la trésorerie.

Ce à quoi il a été répondu que Villefort proposé lui aussi en poste spécifique solutionnerait le problème.

LE TPG informe les représentants du personnel des mutations à l'intérieur de la résidence administrative de Mende, suivantes :

- ✓ Mme ORTIS Marie-Hélène (ex-Dépense- TG) est nommée à temps complet à la **Pairie Départementale** en remplacement de M. CHASSANG Michel à mi-temps, qui lui va à la TP à compter du 1^{er} mai. Ce qui comblerait ou presque le déficit en personnel de la Pairie. Il convient de préciser que la Pairie était un des choix de Mme Ortis avec le RH.
- ✓ Mme PELAPRAT Maryse (DSF-TG) est déplacée au **Service des RH** en remplacement de Mme DELOR.



Les représentants du personnel se disent surpris de ce dernier mouvement, et de la manière un peu « cavalière » dont il fut présenté à l'intéressé. En effet, Mme PELAPRAT a été avisée la veille de la CAP sans trop avoir le choix semble-t-il, alors qu'elle n'avait présenté aucune demande.

Le TPG s'est justifié en invoquant les délais très courts donnés concernant les mutations ainsi que par une volonté de reconnaître par ce biais la valeur de cet agent (?).

Il est d'ailleurs à noter que cet agent assurait 1 jour pas semaine le renfort du service du recouvrement.

Concernant M. CHASSANG, ces mêmes représentants ont souligné le fait qu'il ne désirerait pas travailler à la caisse. Le TPG a affirmé qu'il avait entendu M.CHASSANG à ce sujet, et demandé au RP dans tenir compte.

Enfin concernant M. SEGUIN Aurélien en poste à Meyrueis et qui demandait entre autre Marvejols, il a été répondu qu'il ne pouvait être mutable qu'à partir du 1^{er} juillet (fin de son temps en poste spécifique)

Sur les 4 demandes internes de mutations, seule celle de Mme ORTIS a pu être « satisfaite ».

Les représentants du personnel ont fait remarquer que la situation des effectifs est de plus en plus critique, et que tout départ ou absence prolongée d'un agent rend la situation du département ingérable.

Les représentants du personnel FO présents à ces CAP,
Jean-François Pratlong , Bernard Fabre et Jean-Jacques Dufetel.

Et n'oubliez pas , si vous avez des interrogations , des soucis etc :
Parlez nous-en !!

Voici le lien de notre site :

<http://www.fo-dgfip-sd.fr/048/>